

Communiqué de presse

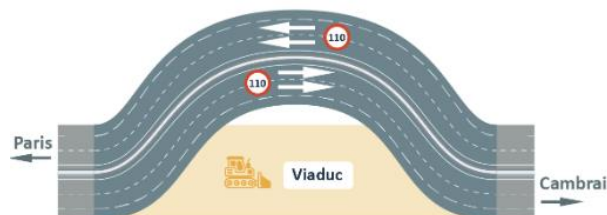
A2 - Pour créer le viaduc qui franchira le Canal Seine-Nord Europe, Sanef met en service la déviation provisoire

- Depuis septembre 2024, les travaux de construction d'un ouvrage de franchissement du futur Canal Seine-Nord Europe sont en cours sur l'A2 entre les échangeurs A2/A1 et A2/A26, au droit des communes d'Ytres et de Ruyaulcourt (62).
- Pour permettre le maintien de la circulation sur cet axe pendant les travaux, une déviation provisoire a été créée. A partir d'aujourd'hui et pendant 2 ans, les automobilistes circuleront sur cette déviation. Les conditions de circulation sont adaptées et une signalisation spécifique est mise en place pour guider les automobilistes.

Les Essarts, le 4 avril 2025

Le maintien de la circulation durant les travaux

Depuis ce matin, la déviation provisoire est officiellement raccordée à l'autoroute A2. La réalisation de cette phase importante va permettre aux équipes de poursuivre les travaux de la construction du viaduc qui franchira le canal. Ainsi pendant 2 ans, les automobilistes circuleront sur cette déviation provisoire à 2x2 voies avec une vitesse limitée à 110km/h dans les deux sens de circulation.



La construction d'un viaduc pour franchir le Canal Seine-Nord Europe

Le Canal Seine-Nord Europe, dont la construction est sous la maîtrise d'ouvrage de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), va relier Compiègne, dans l'Oise, à Aubencheul-au-Bac, dans le Nord, à horizon 2030. Dans le cadre de cette opération, les travaux impacteront plusieurs autoroutes du groupe Sanef dont l'autoroute A2.

L'autoroute A2 verra ainsi le canal passer environ 40 m sous son niveau actuel à proximité des communes d'Ytres et de Ruyaulcourt (62). Pour cela, un nouveau viaduc, doit être construit par Sanef. Les travaux se déroulent en trois phases principales :

1. **La réalisation d'une déviation provisoire à 2X2 voies de l'A2** de manière à maintenir la circulation sur cet axe durant toute la durée des travaux de construction de l'ouvrage, (phase réalisée),
2. **La construction du viaduc de franchissement du futur canal**, puis le rétablissement de la circulation sur ce nouvel ouvrage. Ainsi il accueillera à terme les conducteurs de l'autoroute A2,
3. Enfin, **la démolition de la déviation provisoire de l'autoroute A2** construite précédemment et la remise en état des parcelles concernées.

L'information des clients

Sanef met en place un dispositif d'information pour accompagner ses clients pendant toute la durée des travaux. Celui-ci vise à leur fournir les informations nécessaires pour bien préparer leur trajet. Pour plus d'informations, les conducteurs peuvent :

- Contacter les équipes du service client Sanef au 09 708 08 709
- Rester à l'écoute de la radio Sanef 107.7

- Consulter notre site internet : <https://www.groupe.sanef.com/fr/grands-chantiers/canal-seine-nord>
- Ou suivre le chantier en direct grâce au timelapse en place : <https://www.groupe.sanef.com/fr/grands-chantiers/canal-seine-nord/conditions-de-circulation>

A propos du groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 200 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients. Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique. Principales filiales : Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com

Sanef - Direction Communication Externe
Sylvie Coimbra - Responsable Communication du pole Infrastructures
02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89
sylvie.coimbra@sanef.com
groupe.sanef.com

A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été instituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1er avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. Le Canal Seine-Nord Europe est un canal à grand gabarit qui reliera Compiègne dans l'Oise à Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Maillon central de la liaison fluviale Seine-Escaut, il traversera les Hauts-de-France et permettra aux péniches à grand gabarit de circuler efficacement entre la France, la Belgique et les Pays-Bas. Dans le cadre de cette opération, les travaux impacteront les autoroutes A2, A26 et A29 du réseau Sanef. Plus d'infos sur le Canal Seine-Nord Europe : www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



Contact presse SCSNE

Aurélia Poletti – Responsable communication
06 83 83 56 59
aurelia.poletti@scsne.fr